
SINGAPOUR – Le Conseil et le groupe des représentants des entités non commerciales
Mardi 25 mars 2014 – 15h30 à 16h30
ICANN – Singapour, Singapour

STEVE CROCKER: Bien, nous allons commencer. Réunion du Conseil d'Administration avec le Groupe des Parties Prenantes Non Commerciales. Le Conseil se réjouit de ce type d'interactions, d'échanges. Et nous vous demandons de bien vouloir aller droit au but.

Je vais maintenant demander à Rafik de prendre la parole et de nous parler des points à l'ordre du jour.

RAFIK DAMMAK: Merci Steve. C'est une bonne opportunité pour interagir avec le Conseil d'Administration. Nous avons plusieurs questions à poser au Conseil d'Administration. Et nous attendons des réponses claires, concrètes et détaillées à nos questions.

Nous allons commencer par la mondialisation de l'IANA, NETmundial et la mondialisation du groupe consultatif. Et, ensuite, protection et confidentialité des données et questions diverses.

Donc commençons par la mondialisation de l'IANA. Nous allons commencer par Milton Mueller qui va nous parler de cette question.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

MILTON MUELLER:

Oui. Concernant le processus, nous aimerions nous concentrer sur cette question parce que nous avons l'impression que, à cette réunion, vous n'avez pas proposé de solutions ou de suggestions utiles concernant les processus et les mécanismes.

Et on n'a pas eu le temps de parler des processus.

Donc notre première question pour vous c'est: quelle est votre idée de processus et comment pensez-vous avancer pour faire en sorte que les gens y participent et participent à sa mise en place?

STEVE CROCKER:

Oui, je sais que vous comprenez bien que si nous n'avons pas dit: « Voilà, le processus est celui-ci, » on nous aurait dit: « Voilà, c'est un processus descendant et vous êtes en train d'imposer en quelque sorte quelque chose. »

Donc il s'agit d'un processus ouvert et clair de consultation. Le rôle formel de l'ICANN est de faciliter et non pas de contrôler ce processus.

Donc on en est là.

Je suppose qu'une partie de ce processus va être mise en place – et peut-être que c'est déjà le cas d'ailleurs – assez rapidement. Et, personnellement et d'une manière générale, et vous pourrez, après mon intervention, voir quels sont les aspects spécifiques. Je pense qu'il y a deux grandes phases.

D'abord la création de principes et de problèmes. Les principes, ce sont les idées que nous voulons préserver et mettre en place. Et les problèmes, ce sont les problèmes que nous voulons traiter et résoudre.

Ensuite, il y a des propositions à des problèmes, aux mécanismes pour résoudre ces problèmes par rapport aux principes.

Donc voilà les deux grandes phases. Mais le cycle naturel veut que le brainstorming, l'échange d'idées, ait lieu puis essayer de réunir les idées et se concentrer sur la constitution d'un consensus.

Donc, actuellement, on essaie d'identifier les principes et les problèmes. On attend la contribution des uns et des autres, leur point de vue. Puis on va passer à voir quels sont les points communs, les divergences puis passer à essayer de trouver des solutions.

Parallèlement, on comprend qu'il est normal que les gens essaient de proposer des solutions d'abord, souvent avec l'idée selon laquelle le problème est évident. Et, pour ma part, je me pose parfois la question: « Quelle peut bien être la solution à ce problème? »

Donc il est normal de proposer des solutions à des problèmes et d'essayer d'être précis et clair par rapport à ça. Donc il faut être bien clair par rapport à ce qui est proposé.

Personnellement, je pense qu'il vaudrait mieux s'en tenir à quelques solutions plutôt qu'à plusieurs solutions, à trop de solutions.

Parce qu'on a un système qui fonctionne. L'IANA fonctionne quoi qu'il arrive.

Donc qui a la responsabilité? Qui fait fonctionner les choses? Il y a un processus qui est en place.

MILTON MUELLER:

Alors pouvez-vous me dire qui à l'ICANN est responsable de ce processus? Allez-vous utiliser les listes en place?

Allez-vous créer une liste 1net?

FADI CHEHADE:

Tout d'abord, ne pas confondre 1net list avec ICANN.

1Net list, c'est une communauté de gens. C'est une bonne liste. Et n'hésitez pas à parler avec eux de vos besoins.

Concernant ce processus en particulier, votre question sur les contributions. Nous avons reçu un certain nombre de contributions lors des séances de consultation et nous les avons réunies dans un document.

Nous avons également, comme nous l'avons annoncé hier, une adresse mail sur notre site web où l'on peut continuer à apporter des contributions. Outre les séances actuelles et les gens qui prennent des notes pour prendre toutes les contributions possibles.

Et, d'ici la fin de la réunion d'ICANN, nous allons commencer le processus qui consiste à reprendre toutes ces contributions, les réunir dans un document, les publier dans toutes les communautés, les

diffuser publiquement. Et on va dire: « Voilà, c'est ce qu'on a entendu sur le processus. Donnez-nous vos contributions sur ce processus. »

Donc il y aura des opportunités perpétuelles pour que les uns et les autres contribuent sur ce processus.

Dès à présent, si vous avez des idées très précises sur ce processus et jusqu'au 27 mars, vous avez l'adresse mail qui figure sur notre site web pour nous les envoyer. N'hésitez pas à le faire.

Je ne me souviens plus bien de l'adresse mail mais, s'il vous plaît, rendez-vous sur la page web.

MILTON MUELLER:

Donc la date limite, c'est le 27 mars, n'est-ce pas?

FADI CHEHADE:

Oui.

Parce que, ensuite, on va réunir tout cela dans un document et tout le monde pourra à nouveau faire des commentaires, non pas seulement dans la communauté ICANN mais dans la communauté au niveau mondial.

Donc ce document aura rassemblé tout ce que nous avons entendu jusqu'à présent et on vous demandera d'en dire plus. Donc assurez-vous que vous avez le temps de contribuer à ce processus. Ça, c'est notre engagement.

VALENTINA PAVEL: Bonjour. Valentina Pavel de l'Association pour l'Intérêt de la Technologie d'Albanie.

Pour être honnête, ce que je n'ai pas entendu lors de la première séance et aujourd'hui, lorsqu'il y a eu la liste de commentaires, c'est qu'il serait peut-être bon de faire un audit et de contrôler ce qui est actuellement positif et ce qui l'est moins par rapport au modèle en place et essayer d'en tirer certains principes et le processus en question.

Donc je me posais la question de savoir si quelqu'un de l'ICANN avait pensé à organiser un audit ou un contrôle externe sur les mécanismes que nous avons en place actuellement.

STEVE CROCKER: Alors il n'y a peut-être pas de processus qui soit plus contrôlé que le processus en question.

Toute transaction est suivie de près.

Si tant est qu'il y ait un problème et qu'il y ait des informations erronées qui soient introduites dans la racine, alors ça se saurait.

Hors les résultats sont très positifs et tout est public. Tout figure sur Internet. Ça fait longtemps.

Donc je dirais que, finalement, pour répondre à ce que vous demandez, il serait peut-être bon de le faire mais, d'abord, il faudrait voir quelles sont les informations qui existent.

RAFIK DAMMAK: Passons au point suivant à l'ordre du jour.

LORI SCHULMAN: Bonjour. Lori Schulman. Je viens de NPOC. J'ai plusieurs questions, peut-être même plus, concernant la participation à NETmundial.

Première question: est-ce que le Conseil a une stratégie spécifique par rapport à la conférence NETmundial étant donné la déclaration récente qui a été faite?

FADI CHEHADE: Oui. L'adresse c'est ianatransition@icann.org. C'est là que vous pouvez apporter vos contributions.

Alors, NETmundial, ce n'est pas une réunion ICANN. C'est une réunion mondiale organisée par des comités très spécifiques. Vous pouvez en lire plus sur NETmundial.org.

L'un de notre représentant de l'ICANN siège au comité de logistique et autre.

Donc, pour être clair, il ne s'agit pas d'une réunion de l'ICANN.

On m'a demandé – c'est la présidente du Brésil – d'être co-président de cette réunion. Il y a 5 co-présidents à cette réunion. L'un représentant le secteur privé, l'autre le secteur public, les universités, le gouvernement etc.

Donc nous avons toutes les parties prenantes qui vont siéger en tant que co-présidents sur un pied d'égalité.

L'objectif de NETmundial est de parvenir, nous l'espérons, à un consensus sur des principes concernant la gouvernance Internet et une feuille de route pour la gouvernance de l'Internet au niveau mondial d'un point de vue technique et non technique.

Ça, c'est l'espoir que nous avons.

NETmundial est la dernière réunion mondiale sur la gouvernance Internet avant que la plupart des gouvernements aient apportés leurs contributions à Busan de manière plénipotentiaire.

Donc le forum qui aura lieu en septembre aura lieu trop tard pour que les gouvernements fournissent leurs contributions. Donc la communauté multipartite dont nous faisons partie a élaboré une autre voie pour promouvoir la participation multipartite.

Donc vous parliez de notre stratégie. Donc notre objectif et notre stratégie. En tant que communauté – et là je parle de nous tous, pas simplement du Conseil d'Administration – c'est de nous assurer que les résultats de NETmundial nous permettent de donner un espoir à tout le monde, tous les gens dans le monde pour croire dans un modèle



multipartite pour traiter les questions concernant la gouvernance Internet.

Voilà notre stratégie.

Concernant nos travaux, hier j'ai transmis un message qui a peut-être mal été interprété.

J'ai dit qu'on devrait s'assurer que l'on s'assure de ne pas consacrer l'intégralité de NETmundial à la question d'IANA mais plutôt dire au monde entier qu'il y a un modèle multipartite pour la gouvernance Internet.

Parce que sinon, encore une fois, si on parle uniquement d'IANA, les gens vont se poser la question: « comment je peux résoudre les problèmes de cyber sécurité? » Et, là encore, on va leur dire: « Non, pas ici, parce que ce n'est pas une conférence multipartite. »

Donc qu'avons-nous fait en deux ans?

Donc notre stratégie ce serait de laisser plus d'espace pour le reste des questions.

Donc on ne peut pas dire aux gens ce qu'ils peuvent dire et ne peuvent pas dire. Mais, en tant que co-présidents de cette conférence, notre obligation c'est de nous assurer que cette conférence parvienne à une conclusion réussie, positive.

Donc il faut reconnaître – et on se félicite d'ailleurs de la décision du gouvernement des Nations Unies et on s'assure que les politiques en



place permettent une transition de l'IANA et on va dire ce qui est en train d'être mis en place. Et, enfin, on est en train d'envisager – je dis bien envisager, j'insiste sur ce terme – envisager le fait que, peut-être au Brésil, peut-être en parallèle de la conférence, nous allons organiser une consultation publique sur la transition de l'IANA et donc permettre à tous de participer et de consacrer leur temps et leur énergie à cette question pour laisser le temps et l'énergie suffisante aux gens de consacrer plus de temps à d'autres questions à NETmundial.

RAFIK DAMMAK: Oui, quelle va être la position à NETmundial? Votre position à vous et celle de l'ICANN?

STEVE CROCKER: Bruce, souhaitez-vous répondre?

BRUCE TONKIN: Oui, combien de groupes de la société civile vont y participer, pour avoir une idée?

Combien de gens dans la salle vont participer à NETmundial? Si vous pouvez lever la main pour avoir une idée?

Oui, je dis participer d'une manière ou d'une autre.

LORI SCHULMAN: J'ai une question par rapport à cela, s'il vous plaît.



Nous sommes tous impliqués, non pas simplement Fadi et le personnel.

STEVE CROCKER:

Oui, il y a beaucoup de gens qui vont participer.

Georges, est-ce que vous vouliez ajouter quelque chose?

Beaucoup des membres du Conseil d'Administration vont participer.

Mais j'aimerais revenir sur quelque chose. Vous posez la question de savoir comment est-ce que le Conseil s'engage, participe dans tout cela.

Je le répète, il ne s'agit pas d'une réunion de l'ICANN. Il s'agit d'une réunion mondiale.

Fadi va être co-président mais il est très important de ne pas perdre de vue que ce sera une réunion beaucoup plus large.

Nous aurons tout le loisir de traiter des questions propres à l'ICANN. On le fait cette semaine d'ailleurs. Mais comme Fadi l'a dit à Sao Paulo, il ne faut pas perdre cette occasion de parler de la gouvernance Internet et le voir en perspective par rapport à ce que fait le forum sur la gouvernance Internet.

LORI SCHULMAN

Non, je crois que ce n'est pas ce qu'on voulait dire. Mais il y a une question ici et qui porte sur la participation et utiliser les membres du Conseil d'Administration comme ambassadeurs pour transmettre ce type de message.



STEVE CROCKER: Oui, on a des membres du Conseil d'Administration qui ont beaucoup d'expérience en la matière.

Donc, en fait, les membres du Conseil font un petit peu des travaux supplémentaires en parallèle de leurs fonctions en tant que membres du Conseil.

Mais, je le répète, il s'agit de personnes extrêmement compétentes dans leur domaine et beaucoup des membres du Conseil sont, d'une forme ou d'une autre, des ambassadeurs.

JANICE DOUMA LANGE: Excusez-moi de vous interrompre. Pouvez-vous dire vos noms, s'il vous plaît, pour les transcriptions quand vous intervenez?

STEVE CROCKER: Steve Crocker vient d'intervenir donc.

LORI SCHULMAN: Non, non, nous comprenons bien les fonctions du Conseil mais nous voyons cela comme une opportunité pour le Conseil de faire un travail extra par rapport à la transition de l'IANA pour savoir quel est le bon processus pour la transition.

Donc nous comprenons parfaitement que cela va au-delà de l'ICANN mais, en même temps, on a des préoccupations. Et, d'ailleurs, je vais

poser une question très claire: pour réunir des informations et des perspectives par rapport à la question qui va tourner autour de NETmundial, on ne peut pas l'occulter, c'est clair. Ça va être la question clé à NETmundial.

Cela étant dit, par rapport à la participation du personnel et du Conseil d'Administration, on a également des préoccupations par rapport à la participation des parties multipartites. Et il y a également des unités constitutives non commerciales qui souhaitent participer. Nous avons reçu des lettres d'invitation mais on ne peut pas s'engager sur notre participation parce qu'il s'agit ici d'un problème de financement. Et je ne sais pas si nos membres veulent s'engager sans savoir s'ils peuvent compter sur le financement nécessaire.

STEVE CROCKER:

Je vais me référer à Fadi et voir si on pourrait avoir un engagement formel de la part de l'ICANN pour envoyer donc des membres des parties constituantes de l'ICANN à NETmundial.

LORI SCHULMAN:

Je pense que d'avoir des membres de la société civile serait important durant cet événement. La question est soulevée parce qu'il y a des doutes au niveau du financement. Il y a eu des questions: il y aura peut-être du financement pour NETmundial, peut-être pas, peut-être oui. Est-ce qu'on peut aller vers l'ICANN pour obtenir de telles ressources?



MIKE SILBER: Oui, c'est une requête très utile. Une des questions d'ailleurs se situe au niveau du financement. Nous devons regarder le budget, de voir qui veut participer et vous avez notre assurance que si – et nous n'allons pas nous permettre, nous en tant que Conseil, de voyager ou de laisser la communauté derrière. Nous nous engageons à regarder le problème.

LORI SCHULMAN: Nous avons une autre question. Lorsqu'il s'agit de la participation de tout monde, ce n'est pas clair. Nous avons entendu malgré tout aujourd'hui que Cisco Systems ne va pas fournir la technologie qui est nécessaire. Nous sommes très concernés. Il n'y aura donc pas de participation à distance. Et donc est-ce que ICANN va se positionner sur ce problème? Donc, encore une fois, s'il n'y a pas de participation à distance, comment cela va-t-il donc jouer sur la participation d'ICANN? Quelle est la position de Fadi?

FADI CHEHADE: Cisco ne s'est pas retiré. Cisco est encore engagé. Le problème est technique. Ce n'est pas le problème Cisco. Avoir tous ces écrans, cela demande des centaines de milliers de dollars. Le système Cisco demande à ce que le même équipement se situe de chaque côté. Donc ils ont offert de nous donner gratuitement des salles à travers le monde pour que les gens viennent et participent. Nous avons donc besoin de centaines de milliers de dollars pour mettre en place une présence au Brésil. Faisons attention à ce que nous disons.

Il y aura une participation à distance et d'une façon similaire comme nous le faisons maintenant dans les réunions d'ICANN. D'ailleurs, nous essayons d'utiliser des technologies encore meilleures. Et cela c'est fourni pas l'ICANN. Donc nous contribuons aux réunions. Nous avons mis en place la participation à distance et l'interprétation durant les conférences. C'est pour nous assurer que tout le monde à travers le monde puisse participer dans toutes les langues. Voyez le personnel que vous voyez: ça ira avec ces boîtes sans équipement. Tout cela sera envoyé de Singapour directement à NETmundial pour montrer notre soutien justement.

FADI CHEHADE:

Encore une fois, cette personne parlait des frais de transport, de voyage. Nous allons suivre les suggestions de notre membre ici. Nous allons regarder, observer notre budget. Et c'est important de voir cela avec le Comité de NETmundial. Nous ne sommes pas les organisateurs. Si l'on doit fournir des frais de voyage, nous devons encore dîner avec eux pour voir si c'est juste. Il y a à peu près d'une soixantaine de gouvernements qui ont besoin d'assistance, des pays en voie de développement qui ont besoin d'assistance, donc je dois m'assurer que la participation de l'ICANN correspond au budget et que nous communiquions avec les organisateurs.

RAFIK DAMMAK:

Merci Fadi. Nous passons maintenant au prochain sujet de discussion. Nous allons parler de la protection des données. Nous allons demander à Stéphanie de prendre la parole.



STÉPHANIE PERRIN:

Merci beaucoup. Je m'appelle Stéphanie Perrin. Et, pour la transcription, si vous voyez 'Stéphanie Perrin' dans la transcription, vous allez voir que c'était Lori Schulman qui parlait. Donc, en attendant, nous étions heureux de voir dans la présentation de l'ouverture de la réunion qu'il y aurait des choses qui allaient être faites au niveau de la vie privée et nous aimerions que vous élaboriez un peu là-dessus. Nous avons une proposition. Peut-être je vais pouvoir expliquer ma proposition en premier. Je devrais d'abord dire que nous avons mis des commentaires enthousiastes sur le rapport EWG. Je dois dire que je fais partie du Comité EWG. Donc il y a aussi des protections au niveau de la vie privée que nous avons incluses. Nous avons reconnu que ce rapport, malgré qu'il soit fait, nous sommes quand même loin de sa mise en application. Nous nous sommes rendu compte qu'il y a beaucoup de pression et de soutien pour ce qui est de la vie privée et donc il est temps que l'ICANN montre du leadership et de la responsabilité. Et la responsabilité, au vingt-et-unième siècle, c'est la responsabilité de la protection des données pour les informations personnelles qui sont sous sa protection. Il doit falloir donc protéger les parties prenantes. C'est basique.

Donc ce serait une bonne idée si ICANN n'attendait pas plus longtemps pour faire des recommandations sur un changement WHOIS et continuer et créer une politique dans le contexte de la vie privée pas seulement pour les données de son personnel mais les données personnelles de ses parties prenantes. Mais aussi une sorte de politique qui gouvernerait ce qu'on appellerait en Europe le 'contrôle des données.' Cela serait mis en place à travers un contrat.



C'est ce dont nous aimerions parler.

AMR ELSADR:

Je m'appelle Amr Elsadr. Je fais partie du GNSO dans le groupe non commercial. Il y a des améliorations qui ont été faites. Je voudrais aussi préciser – la communauté ICANN, pas le personnel ou le Conseil d'Administration d'ICANN, mais la communauté ICANN ne répond pas aux inquiétudes au niveau de la vie privée. La moitié du temps que nous avons passé, nous, nous avons passé ce temps-là sur les inquiétudes sur la vie privée et la protection des données. C'est un des sujets que notre groupe de travail devait adresser et nous n'avons pas parlé par contre sur le fait qu'il nous manque les capacités pour le faire. Nous avons eu un autre groupe de travail qui essayait d'adresser les juridictions. Ce que nous essayons de faire donc au niveau, nous n'avons pas pu le faire au GNSO et que vous pourriez, vous, en tant que Conseil d'Administration, d'initier un PDP là-dessus. Nous ne demandons pas que ce modèle soit complètement différent. Mais nous aimerions que cela soit adressé de la bonne manière. Je pense que maintenant serait un bon moment pour le faire.

STEVE CROCKER:

Ce que vous venez de dire, ce sont les raisons essentielles pour lesquelles nous avons initié un Groupe de Travail d'Experts pour les inquiétudes sur la vie privée et nous sommes sur la bonne voie. Nous voulons voir si les résultats de cela seront équivalents à ce que vous recherchez. Mais c'est une des préoccupations principales et le modèle utilisé, le modèle WHOIS, est de reconstruire cela à partir de zéro avec



plusieurs choses en tête, surtout les questions de vie privée. C'est une des choses qui a mené cet effort de l'avant. Donc Stéphanie a fait du travail là-dessus. Je suis un membre de ce groupe de façon – je n'ai pas été actif ces derniers mois mais j'étais actif pendant un moment, pendant un bon bout de temps. Et Stéphanie est une experte dans la matière pour ce qui s'agit de la vie privée.

AKRAM ATALLAH:

Oui merci. Les remarques de Fadi, quand il parlait des façons de travailler dans la communauté, une de ces choses était donc les informations sur la vie privée. Il y a donc des problèmes, des questions au niveau de WHOIS, les demandes et tout ce qui est de la vie privée des données. Nous allons y passer rapidement après avoir parlé des problèmes du RAA et il faut suivre les opinions des experts sur la question. Et nous devons adresser ces problèmes et de voir où nous en sommes et d'adresser les inquiétudes, les questions du GAC. Et nous devons aussi regarder les problèmes de vie privée au niveau des données et, ensuite, continuer à participer au niveau de la communauté et peut-être même dans le développement des politiques pour le GNSO.

STÉPHANIE PERRIN:

Merci pour vos mots d'encouragement. Serait-il plus facile si nous préparions un rapport qui regardait donc ICANN en général pour voir où nous avons besoin de plus de protection de données? Il y a certainement beaucoup de domaines. Le RAA est un instrument de collecte de données, de rétention de données. Les données des



Ressources Humaines aussi. Donc nous n'avons rien vu à cet effet et, clairement –

AKRAM ATALLAH: Toute l'aide que vous pourrez nous fournir serait très utile. Ce serait une bonne initiative.

STÉPHANIE PERRIN: Oui, merci.

BRUCE TONKIN: Est-ce qu'il y a des suggestions pour le Conseil d'Administration qui pourrait nous aider? Est-ce que vous avez lu le rapport sur WHOIS? Et je vois Kathy ici qui en a certainement écrit une bonne partie. Il y a des informations sur la vie privée. Ce serait bon de voir cela en premier et de voir ce qui manque dans ce rapport. Je pense que de passer à la prochaine étape, nous avons eu des tas de rapports qui ont été faits sur WHOIS et nous avons demandé à un Groupe de Travail d'Experts de nous proposer des idées sur ces problèmes. Et la prochaine étape, pour moi, serait l'initiation formelle du développement de processus. Mais, si vous ne pensez pas que c'est le cas et que vous pensez qu'il faudrait publier un autre rapport, il faudrait faire passer ça. Et, si la motion ne passe pas, il faudra demander au Conseil d'initier un processus de politiques. Je pense qu'il y a eu des rapports qui ont déjà été publiés et donc je demande pourquoi nous devrions le faire une fois de plus.

AMR ELSADR:

La raison pour laquelle j'ai demandé au Conseil de faire tout cela, c'est parce que, en tant que membre NCSG et les groupes de travail, pas depuis le début de WHOIS mais, bon, en tant que membre qui a participé moi-même, je n'ai pas été capable personnellement d'avoir des recommandations du GNSO de la part des groupes de travail qui font face aux problèmes WHOIS. C'est pour cela que j'ai posé cette question. Je parle de cela aussi dans le contexte même si nous n'avons pas pu adresser ce problème, personne d'autre ne l'a fait en plusieurs occasions. J'en ai parlé quand il s'agit du WHOIS détaillé. Nous n'avons pas pu résoudre le problème de vie privée et nous l'avons admis. Donc, oui, nous ne faisons pas le travail qui nous a été demandé par le Conseil du GNSO. Peut-être devrions-nous observer cela de plus près et d'ajouter ça comme un sous-sujet. Donc dans un groupe de sujets qui dans le rapport du groupe de travail. C'est pour cela que j'aimerais qu'il y ait plus de focalisation là-dessus.

BRUCE TONKIN:

Je questionne le mécanisme, pas certainement le travail. Peut-être qu'il faudrait créer un PDP très focalisé là-dessus. Je me demande si cela ne va pas nous ramener trop en arrière alors que nous devrions avancer plus rapidement. Et peut-être il faudrait initier un PDP plus spécifique sur la question de la vie privée. Il y a déjà eu des rapports de faits, il y a des experts dans cette salle qui, peut-être, peuvent répondre à cela plus précisément.

RAFIK DAMMAK: Nous avons une file de gens qui veulent prendre la parole. Chris et Kathy.

CHRIS DISSPAIN: Je pense que c'est une discussion très intéressante. Il faut parler des règlements de vie privée au niveau de WHOIS et, ensuite, il s'agit du besoin de parler des règlements corporate au niveau de l'ICANN. Ils ne sont pas forcément la même chose que ceux qui concernent le WHOIS. Il y a des opinions différentes en ce qui concerne le WHOIS vis-à-vis de l'ICANN. Je ne pense pas que ce soit noir sur blanc. Encore une fois, il faut faire très attention. Quand on parle de WHOIS, nous parlons de WHOIS en ce moment ou nous parlons de l'ICANN? C'est un problème au niveau corporate pour l'ICANN. Alors nous devons donc garder une certaine séparation entre les deux.

KATHRYN KLEIMAN: La vie privée des données, c'était un bon paragraphe sur cette liste. Ça va au-delà du WHOIS. Ce sont les problèmes au sein de l'ICANN. C'est quelque chose qui devrait faire partie d'un plus gros groupe de problèmes, de préoccupations dans l'ICANN.

Quand il s'agit des anciens rapports, quand on parle de la protection des données, on ne parle pas seulement de politique mais de lois.

Et, au cours années au sein du GNSO, la question des juridictions s'est posée: toutes les lois, les nouvelles protections des données. Et on pourrait avoir de l'aide d'experts sur ce problème. Les groupes de travail y travaillent mais il faudrait plus d'aide de la part d'experts. Le groupe

d'accréditation de proxy y travaille et nous avons besoin d'aide au niveau mondial. Je pense que c'est de cela qu'il parle.

FADI CHEHADE:

Oui, c'est exactement ce que nous essayons de dire. Je ne peux pas dire que ce n'est pas en place mais pas que le problème était connu. Nous voulons juste signaler aux gens que nous avons deux ou trois activités que nous allons démarrer. Et vous avez donc notre focalisation là-dessus.

Donnez-nous vos informations et nous apprécions énormément votre contribution afin de pouvoir commencer à travailler.

BRUCE TONKIN:

Si je pouvais rajouter quelque chose. Un groupe de travail, est-ce que nous avons l'assistance et la bonne expertise pour travailler au sein de ce groupe? Les processus de politique du GNSO doivent avoir les bonnes ressources. Ces processus n'ont pas été convergents.

Cela fait longtemps que ces choses-là sont en discussion. Il y a certainement des milliers et des milliers de pages sur ce sujet sur le site GNSO mais ces informations n'ont pas été rassemblées.

Donc il faut former un PDP pour un groupe de travail et, ensuite, se rassembler et voir comment est-ce que nous pouvons avoir un groupe qui ait du succès. Nous avons donc besoin d'experts. Il faut travailler. Il faut voir ce dont nous avons besoin pour que ce groupe de travail puisse avoir du succès.

VALENTINA PAVEL:

Valentina de l'Association pour la Technologie Internet en Roumanie. C'est la première fois que je participe à une réunion de l'ICANN.

Mais j'aimerais souligner une question plus importante et urgente. Tout en travaillant sur cette question de la confidentialité des données, les opérateurs de registres, actuellement, doivent décider s'ils souhaitent ne pas respecter la législation européenne en la matière ou leur contrat avec l'ICANN.

Et ça, ça nous place dans une position très délicate et je ne sais pas si les gens à l'ICANN sont au courant de cela mais c'est réellement un conflit très, très complexe.

Je le répète, c'est la première fois que je participe à une réunion à l'ICANN mais j'ai l'impression que cela n'a pas été suffisamment souligné. C'est pourquoi j'ai souhaité intervenir.

FADI CHEHADE:

Ne vous inquiétez pas. Vous avez tout à fait raison de poser la question. N'en ayez pas honte et soyez la bienvenue.

[Applaudissements]

Et je crois que votre question est très intéressante. Il y a des bureaux d'enregistrement qui assistent à nos réunions depuis 15 ans et posent la même question.



Mais je réagissais simplement par rapport au fait que c'est une question assez polémique actuellement.

Soyons clairs. Nous sommes parfaitement conscients de ce problème. Personne n'essaie de faire l'autruche. On en est parfaitement conscients.

Il y a l'accord avec les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registres. Donc on s'est mis d'accord sur le fait qu'on travaillerait avec eux dans le cas où les dispositions de ce contrat ne respecteraient pas les législations nationales.

Concernant la confidentialité des données, sur notre site web vous verrez qu'il y a une entité française qui vient d'avoir un frein direct posé par l'ICANN justement en raison de ces questions.

Je viens de me réunir avec les autorités françaises. Le responsable de la confidentialité, la vie privée à Paris et sachez que les directives sont traduites dans les différents pays. Ces directives, malheureusement, ne sont pas appliquées de la même façon. C'est un fait.

Et nous avons engagé maintenant une société pour nous aider à comprendre dans quelle mesure ces directives ont une incidence sur les parties contractantes avec lesquelles nous avons signé un contrat.

Donc il ne s'agit pas simplement de dire qu'il y avait un problème mais on a été à la source et on est allés voir quel était le problème.

Donc sachez que l'on travaille là-dessus. Si vous avez une contribution à faire par rapport à la situation dans votre pays, veuillez nous en faire

part parce que c'est un problème que l'on essaie de régler. On n'essaie absolument pas de dire aux parties contractantes qu'il faut qu'elles choisissent entre la législation européenne et l'ICANN. Bien entendu, elles vont choisir leur gouvernement national. C'est bien normal. J'espère vous avoir aidé.

RAFIK DAMMAK: Oui, excusez-moi. Soyez bref, s'il vous plaît, dans votre intervention. J'ai ensuite Stéphanie. Oui Valentina.

VALENTINA PAVEL: Merci pour cette explication. Mais j'aimerais également savoir si une dispense de la part de l'ICANN – peut-être que l'ICANN pourrait revoir ce qui est en place par rapport aux exemptions.

Parfois les exemptions sont bonnes. À un moment ou à un autre, je crois que l'ICANN devrait envisager une position mondiale sur ce sujet et ne pas appliquer des cas d'exception et une règle générale mais appliquer la protection de la vie privée et la confidentialité des données comme une règle générale. Comme on le sait, il y a beaucoup d'utilisations erronées des données. Et, dans ce contexte, on connaît tous les révélations Snowden. Donc il faut en prendre bonne note.

Et il est important également d'avoir des règles.

RAFIK DAMMAK: J'espère que les autres intervenants vont être plus succincts.

STÉPHANIE PERRIN: Je voulais revenir sur ce que Chris a dit. Il y a deux questions différentes ici. D’abord le problème de WHOIS et l’absence d’une politique cohérente. Ce sont deux problèmes différents.

Mais je voulais revenir sur deux choses que je n’ai pas dites: le cadre ATRT et de responsabilité nous intéressent beaucoup.

Aucun cadre de responsabilité n’échappe à cela. Nous voudrions faire des commentaires là-dessus. Peut-être qu’on est en retard mais on aimerait le faire.

Deuxièmement, par rapport au cadre de gestion des risques, aucun cadre de gestion de risques n’échappe aux critiques qui nous aident à améliorer les politiques en place.

Donc, en tant que modèle multipartite, il faut que nous traitions ces questions.

RAFIK DAMMAK: Merci Stéphanie.

Gonzalo pour terminer sur ce point.

GONZALO NAVARRO: Très brièvement, Valentina, nous avons eu une réunion intéressante avec les bureaux d’enregistrement il y a tout juste une heure. Et si vous voulez regarder le procès-verbal de cette réunion ou la transcription de

cette réunion, peut-être que vous allez mieux comprendre l'interaction qui a lieu. Si vous avez des questions, nous sommes à votre disposition pour y répondre.

RAFIK DAMMAK: Encore quelques minutes me semble-t-il si vous avez des questions.

MILTON MUELLER: Oui. Par rapport au groupe consultatif sur la mondialisation, apparemment il y en a six. On en a peu entendu parler. Quel est leur mandat? Quel est leur contribution? Est-ce que la communauté va pouvoir participer d'une manière ou d'une autre pendant la période de commentaires publics?

FADI CHEHADE: Nous allons faire des recommandations au Conseil d'Administration pour retirer ou supprimer ces groupes consultatifs sur la mondialisation. Comme je le disais le premier jour, nous pensons que les événements qui sont survenus il y a peu ont changé le panorama et qu'on devrait se concentrer sur les consultations ascendantes dans le domaine de la transition de la gestion de l'IANA et également pour le bien de la clarté avec laquelle la communauté doit bien comprendre la situation actuelle.

C'est pourquoi nous avons décidé, nous avons proposé au Conseil d'Administration que le Conseil d'Administration envisage la finalisation de ces groupes consultatifs qui allaient commencer ici et plutôt se

concentrer sur une consultation ascendante telle que nous l'avons annoncé hier.

RAFIK DAMMAK: Deux interventions rapides de Robin.

MARIE-LAURE LEMINEUR: Merci Rafik. Nous pensons que le fait que NPOC n'est pas représenté en tant qu'unité constitutive viole les statuts de l'ICANN parce qu'il n'y a pas d'égalité ni de cohérence dans la composition.

Donc nous pensons que, si le Conseil d'Administration reporte cette décision, ce n'est pas justifié et cela viole, encore une fois, les statuts de l'ICANN et le modèle multipartite de l'ICANN.

Donc nous aimerions demander au Conseil d'Administration de prendre des mesures à cet égard et donc de prendre les mesures qui s'imposent dans ce domaine.

GEORGE SADOWSKY: Merci pour cette suggestion. Si vous regardez la réunion de jeudi, il y a une résolution qui vise à créer un groupe de travail du Conseil pour travailler sur les résultats de la révision du comité NomCom.

Un peu d'histoire ici. La composition du Comité NomCom actuel a été formulée en 2003. Et, lorsque j'ai voulu savoir pourquoi la composition avait été créée comme elle l'a été, a été vouée à l'échec. Parce que ça

remonte à trop d'années et on ne sait pas pourquoi, tout simplement. Si quelqu'un en connaît les raisons, s'il vous plaît, éclairez-moi!

GEORGE SADOWSKY:

Toute unité constitutive à l'ICANN doit faire l'objet d'une révision régulière. Il y a un rapport écrit qui est transmis au Conseil d'Administration puis partagé avec la communauté.

Le NomCom a été révisé en 2007/2008 et le rapport a été transmis au Conseil d'Administration l'année suivante.

La question de la composition a été reportée parce que, à l'époque, je crois que c'est le GNSO qui était en train d'être restructuré. Et ça n'avait pas de sens de revoir la composition de NomCom.

Aujourd'hui c'est passé et on a décidé qu'il était temps de prendre des mesures et de commencer à repenser à la composition de NomCom étant donné le nombre d'années qui se sont écoulées, à savoir 12 ans.

Dernière chose: s'il y a des changements, cela va impliquer une révision des statuts de l'ICANN. Donc, pour ceux qui souhaitent contribuer ou apporter leur contribution, n'hésitez pas à le faire.

RAFIK DAMMAK:

Merci Georges.

Encore un intervenant? Oui, Robin Gross.



ROBIN GROSS:

Je suis de retour avec le même problème. Il s'agit des processus de développement des politiques au niveau ascendant. Et, encore une fois, il faut encourager l'ICANN de suivre ces statuts et ceux qui demandent d'adopter des recommandations de politiques du GNSO.

Toutes les recommandations PDP approuvées par une majorité du GNSO doivent être adoptées par le Conseil par un vote de deux tiers. Le Conseil détermine que les politiques ne soient dans le meilleur intérêt pour l'ICANN et la communauté ICANN.

Donc le Conseil doit faire une version préliminaire d'une déclaration et soumettre cela au Conseil. Et, à la conclusion de toutes les discussions, le Conseil doit pouvoir modifier ces considérations.

C'est dans les statuts. Les corporations n'ont pas la discrétion de ne pas suivre leurs statuts, doivent suivre leurs statuts.

Donc encore le problème spécifique au niveau de la clearinghouse des marques commerciales +50. Le GNSO dans ce cas-là a dit trois fois de mettre exactement seulement les correspondantes exactes dans le clearinghouse de la marque commerciale. Et cela a été changé pour le clearinghouse des marques commerciales +50.

Ma question est toujours la même. Toujours pas de réponses. Que s'est-il passé? Comment cela s'est-il passé? Comment se fait-il que ce vote n'a pas eu lieu avec les deux tiers du vote du Conseil à propos des politiques de GNSO?



STEVE CROCKER:

Merci Robin. Nous sommes passés sur ce sujet plusieurs fois déjà. À la dernière réunion de l'ICANN, nous avons eu ce dialogue et nous avons passé la chose en détails avec vous et la recommandation était que l'ombudsman voie ce problème.

Nous avons demandé à l'ombudsman cette semaine – je pense que c'était hier, donc récemment – quel était le statut de cette question. Personnellement, je voulais vraiment savoir où on en était là-dessus.

La réponse – attention, il faut que je fasse attention à mes mots. La réponse que j'ai entendue – je pense que c'est ce qu'il a dit – c'est que la balle était dans votre camp une fois de plus et que cette balle était dans votre camp depuis un certain temps. Je pense que – vous dites non maintenant mais je pense que c'est ce qu'il m'a dit. C'est ce que j'ai entendu. Ce n'est peut-être pas ce que vous pensez. Mais le fait est que, du moins moi je pense, c'est que ce qui va se passer si nous entrons dans cette conversation.

Voilà où nous en sommes, enfin du moins de mon côté. Et nous devrions avoir les explications là-dessus. L'ombudsman est ici et nous vous conseillons d'avoir ce dialogue avec lui. Je n'ai pas de meilleures informations à vous donner.

ROBIN GROSS:

Oui, merci. Notre expérience c'est que l'ombudsman nous dit qu'il reçoit des délais du côté du département juridique d'ICANN. Il a dit qu'il allait nous rencontrer cette semaine.

Mais il y a deux questions séparées.



Nous avons demandé à l'ombudsman de faire une révision pour voir s'il y a une violation des statuts dans ce cas-là. C'est une question séparée.

Je vous demande: comment cela s'est-il passé?

STEVE CROCKER: Vous êtes en train de me dire que cela s'est passé et moi je vous dis que, en ce moment, c'est entre les mains de l'ombudsman.

ROBIN GROSS: Mais cela est dans les mains de plusieurs personnes depuis plus d'un an maintenant.

STEVE CROCKER: Oui.

ROBIN GROSS: Voilà. Ce sont les mécanismes de responsabilité qui devraient vérifier tout ce que fait ICANN. Et ICANN devrait suivre ses processus et ses statuts. On parle de responsabilité d'une façon ascendante mais les mécanismes qui doivent assurer cela sont dans les mains de personnes à droite, à gauche depuis plus d'un an.

MILTON MUELLER: Vous nous dites qu'il n'y a pas eu violation de statuts?

STEVE CROCKER: C'est une assertion.

MILTON MUELLER: Est-ce que c'est vrai ou faux?

FADI CHEHADE: Est-ce que je peux commenter là-dessus?

Gardons une perspective sur les choses. Il y a eu 28 000 marques commerciales enregistrées dans le clearinghouse. De celles-ci, seulement 150 ont mis quelque chose au-delà de la marque commerciale.

Du total des 150 qui ont rajouté quelque chose, toutes ont rajouté plus de 2 en moyenne.

Donc gardons une perspective sur les choses.

Si le problème est un processus, là c'est une discussion différente. Le processus n'a pas été le problème.

Donc, quand il s'agit du processus, nous en avons parlé souvent. Nous sommes d'accord. Tout le monde a une opinion différente. Robin, vous étiez là ce jour-là et nous y avons passé beaucoup de temps ce jour-là. Vous n'avez pas pu rester, vous avez dû partir.

Mais il s'est passé beaucoup de choses durant cette discussion particulière. J'ai discuté de cela avec vous, avec tout le monde dans cette salle déjà. Nous avons fait tout ce que nous avons pu. Si nous répétons – encore une fois, est-ce que vous avez vu ce comportement? Est-ce que ce comportement s'est répété plus de deux fois, trois fois?

Donc il faut vraiment garder les choses en perspective.

Je comprends que vous êtes en colère. Je comprends. Je sais que vous n'avez pas apprécié ce qui s'est passé. Et j'apprécie que vous ayez pris le temps d'aller voir l'ombudsman. Nous allons travailler là-dessus même si maintenant nous avons des opinions différentes sur ce que l'ombudsman croit ou ne croit pas. Mais si c'est un comportement qui se répète, je suis d'accord avec vous. Nous devrions adresser notre directeur avec intensité d'ailleurs. Mais ce n'est pas un comportement qui s'est répété. Ça s'est passé une fois. Je sais que nous avons des opinions différentes mais du côté substance, soyons clairs. Je me souviens d'avoir la discussion avec David Cake. 25, ce serait bien. La réalité, c'est que deux. En moyenne, même pas deux. Deux! Et le pourcentage de 150 sur 28 000, c'est un chiffre négligeable.

Il faut vraiment garder une perspective sur les choses et focaliser sur le grand travail que nous avons devant nous. Si ce comportement se répète, j'espère que vous allez venir me voir avec la même intensité. Et il faut que nous soyons clairs. Les choses sont très claires. Votre contribution est très claire. Vous avez rendu les choses claires. Vous nous avez bien dit que ce n'est pas un comportement qui devrait se répéter.

ROBIN GROSS: Ça n’a rien à voir avec les politiques spécifiques, combien de marques commerciales sont utilisées ou pas.

Le problème c’est que nous sommes dédiés à ce processus ascendant

Et donc, si vous mettez en place un précédent et il faut dire que toujours ICANN doit suivre le même processus.

On va dire que c’est pas très grave.

FADI CHEHADE: Non, je ne voulais pas faire cela. Je voulais seulement donner des faits sur ce cas particulier parce que vous aviez des inquiétudes.

Pour vous donner une idée et vous montrer que ce n’était vraiment pas pour ça. Je ne voulais pas rendre les choses moins graves. Votre contribution, pour être clair, est notée et apprécié.

Mais continuons. Nous avons beaucoup de travail à faire.

STEVE CROCKER: David?

DAVID CAKE: Oui. Une perspective sur ce problème, c’est de dire: oui, c’est là où nous voyons que le mauvais processus a été suivi. Nous avons essayé tous les



mécanismes de responsabilité d'ICANN et nous allons continuer sur cette voie.

FADI CHEHADE:

Oui, vous avez raison David. C'est pour cela que nous avons ouvert la consultation hier à 17 heures. Cela est l'objectif de cette consultation. Nous avons parlé de la responsabilité de l'organisation en général.

Les processus, il faut les renforcer. Nous devons tous être très engagés dans ces processus. Mais, si nous ouvrons ces processus et l'affirmation d'engagement qui a été mise sur la table.

En résultat c'est le moment où nous pouvons faire la bonne chose et renforcer ces mesures de responsabilité pour maintenant et pour l'avenir.

Participez dans ce processus pour qu'on puisse en bénéficier.

RAFIK DAMMAK:

Merci. Il est donc temps de clôturer cette réunion. Merci d'être venus. C'était une bonne discussion. Je pense qu'il y a encore des problèmes qui nécessitent du suivi après cette réunion. Merci.

STEVE CROCKER:

Oui, il y a toujours des problèmes qui restent à régler.

Merci beaucoup. Comme prévu, une discussion franche et focalisée, une discussion très détaillée sur les sujets concernés. Merci.



[Applaudissements]

